

LETTRE D'ENGAGEMENT

POLITIQUE SÉCURITÉ



Par la présente Lettre, je réaffirme l'engagement fort et durable de l'entreprise en faveur de la sécurité de l'information, considérée comme un enjeu stratégique majeur au service de la satisfaction de ses clients, de la pérennité de ses activités et de la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes.

Certifiés ISO 27001, nous avons mis en place et maintenons un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conforme aux exigences de cette norme internationale. Cet engagement s'inscrit dans une démarche globale plus large, de maturité et robustesse organisationnelles, certifiée ISO 9001, qui témoigne de la maîtrise de nos processus et de notre culture qualité.

Dans ce cadre, la Direction s'engage à définir, soutenir et piloter les objectifs de sécurité de l'information suivants, qui constituent des priorités permanentes de l'entreprise :

- **Protéger les données des clients** par une maîtrise des risques (OBs1)
- **Protéger le système d'information** à travers une infrastructure robuste, sécurisée et résiliente (OBs2)
- **Respecter l'ensemble des exigences contractuelles, réglementaires et légales** (OBs3)

Pour atteindre ces objectifs, la Direction s'engage notamment à :

- Fournir les ressources humaines, techniques et financières nécessaires au bon fonctionnement et à l'amélioration continue du SMSI
- Intégrer la sécurité de l'information dans la gouvernance, les processus métier et les décisions stratégiques
- Sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des collaborateurs et partenaires aux exigences de sécurité de l'information
- Évaluer régulièrement les risques, les performances et la conformité du SMSI, et à mettre en œuvre les actions d'amélioration appropriées

La Direction attend de chaque collaborateur qu'il applique les règles, politiques et procédures de sécurité de l'information définies, et qu'il contribue activement à la protection des actifs informationnels de l'entreprise.

Cet engagement est communiqué, compris et appliqué à tous les niveaux de l'organisation. Il fait l'objet de revues régulières afin d'en garantir la pertinence, l'efficacité et l'adéquation avec le contexte, les enjeux et les orientations stratégiques de l'entreprise.

NOTE : OBs1, OBs2, OBs3 sont les abréviations renvoyant aux objectifs de sécurité de l'information.

Lyon, le 4 février 2026

François LELOY
Directeur Général

